

LES NOUVELLES DES LACS

f

N°21 JUILLET 2021















EDITO



Jean-Charles
ORVEILLON
Adjoint au Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

Il y a un an, le nouveau conseil municipal et la nouvelle municipalité venaient tout juste de prendre leurs fonctions, avec deux mois de retard, en raison de la pandémie et des mesures de confinement qu'elle avait entraînées. Cette situation, dont nous ne sommes pas encore sortis, a un peu retardé la mise en œuvre de certains projets, mais n'a pas entraîné de dégradation de la situation financière communale. Le vote du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021, le 8 avril dernier, a permis aux conseillers municipaux de le constater.

L'année 2020 se termine avec un excédent global de 456 500 €, ceci malgré le financement d'un montant d'investissements de 3 645 000 €. Ceux-ci correspondent, entre autres, à l'aménagement du bourg de Saint-Igneuc, la réhabilitation du village du Bois Léard, la rénovation de la salle polyvalente de Dolo, l'acquisition des locaux de CER France où est installée provisoirement la mairie, ainsi que celle de la maison de la rue de Poudouvre qui permet aujourd'hui la réalisation des travaux de confortement du mur de soutènement de la route de la Vallée verte.

Fin 2020, la capacité d'autofinancement nette (CAF nette), c'est-à-dire les moyens financiers dont dispose encore la commune pour financer des investissements, après avoir payé la totalité de ses charges de fonctionnement et le remboursement de ses emprunts, a de nouveau progressé, s'établissant à 957 000 €.

La situation sanitaire a entraîné des dépenses non prévues liées aux fournitures spécifiques nécessitées par la crise sanitaire et aussi, par exemple, aux aides apportées aux entreprises dans le cadre du fond de soutien créé par Lamballe Terre et Mer Agglomération et auquel la commune a participé. Des revenus moindres ont également été constatés en raison des remises de loyers consenties à certains locataires de locaux communaux. Mais ces frais supplémentaires ou diminutions de revenu ont été compensés par des dépenses de fonctionnement moins importantes en charges de personnel et en frais d'entretien.

S'agissant du budget primitif 2021, il a été établi en conservant la fiscalité communale au même niveau que les années précédentes. La suppression de la taxe d'habitation et la réforme des modalités de calcul des taxes foncières, diminuent sensiblement le pouvoir et l'autonomie communale en la matière. Mais, pour Jugon-les-Lacs commune nouvelle, les dotations versées par l'Etat se maintiennent, dans l'immédiat, à un bon niveau.

Ce budget prévisionnel 2021, en fonctionnement, s'élève à 2 898 000 €, tant en recettes qu'en dépenses. Il prévoit en particulier le recrutement d'un agent supplémentaire pour permettre la mise en place, dans de bonnes conditions, de la Maison de services au public qui va être prochainement labellisée « France Services » par l'Etat.

S'agissant de la section d'investissement, elle s'élève à 4 660 000 € destinés au financement de nombreux projets, dont en particulier la maison paramédicale des Lizeux, le cabinet dentaire, la maison « France Service » et la mairie, l'aménagement de la maison des associations ou « maison citoyenne » dans les locaux de l'ancienne école de musique, l'aménagement d'une aire de camping -car nécessaire pour préserver le label « village-étape », le lotissement « Les Courtils » à Dolo et des équipements sportifs indispensables tels que les vestiaires au terrain de foot de Dolo ou la construction d'une salle de danse.

La situation financière saine de la commune permet d'envisager très sereinement ces investissements qui témoignent du dynamisme local dont tous les habitants sont partie prenante et dont ils peuvent être fiers.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances et qu'un grand soleil chasse la grisaille de votre quotidien accumulée depuis quelques mois.

Bien à vous Jean-Charles ORVEILLON

INFOS COMMUNAUTAIRES

VIGILANCE TRI

Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnettes doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune.

Certaines personnes pensent bien faire en déposant dans leur bac ou sac jaune des déchets issus des activités de bricolage : papiers peints, morceaux de plâtre, morceaux de bois, pinceaux, chiffons souillés...

Or, ces objets ne sont pas des emballages recyclables, ils doivent être apportés en déchèteries et triés selon leur nature.

Le non-respect de cette consigne peut entrainer un refus de collecte du bac ou sac jaune.

Les heures et jours d'ouvertures des déchèteries sont disponibles en ligne sur <u>www.lamballe-terremer.bzh/accueil/vivre-habiter/gestion-des-dechets/</u> decheteries

Plus d'informations:

contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh



REDEVANCE INCITATIVE 2022 - DEUXIÈME TEMPS FORT DE L'ANNÉE POUR L'HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS : LA DISTRIBUTION DES BACS INDIVIDUELS.



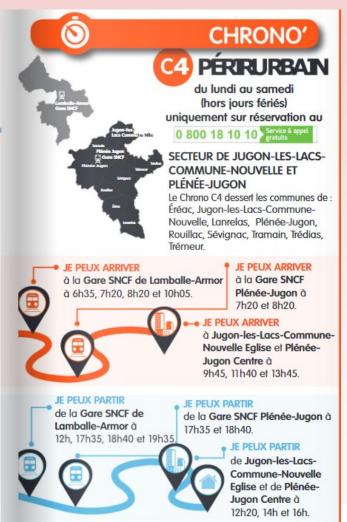
Suite de l'enquête réalisée auprès de votre foyer, les ambassadeurs de tri passeront à nouveau, de juin à août 2021, pour vous livrer un bac pour les ordures ménagères.

Ils reprendront systématiquement les anciens bacs d'ordures ménagères mis à votre disposition

En cas d'impossibilité de réaliser l'échange, un avis de passage vous sera déposé afin de reprendre contact avec le service Déchets Ménagers de Lamballe Terre & Mer



MOBILITE / TRANSPORT







Cet été, laissez-vous transporter!

A compter du samedi 5 juin, Distribus passe en mode été.

Durant la saison estivale, le réseau s'adapte pour permettre aux habitants de Lamballe Terre & Mer et aux touristes de profiter au mieux du territoire.

Les Terre & Mer

Les horaires sont renforcés notamment le samedi sur les lignes Terre & Mer reliant Lamballe-Armor, Pléneuf-Val-André (ligne 3) et Erquy (ligne 4).

Les trajets pour se rendre à la plage de Pléneuf Val André ou Erquy sont possibles au départ de Jugon les Lacs pour un prix de 3 euros sur réservation la veille.



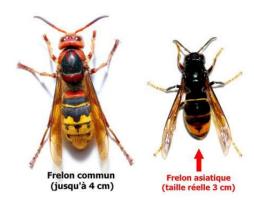
ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES!

Le frelon asiatique est un danger pour la faune et la flore locale.

De mars à juin, les femelles fondatrices sortent de leur hivernation et créent les nids primaires.

Petits (de la taille d'une orange), ils se trouvent généralement à moins de 3 mètres de haut, à l'abri des intempéries : sous un toit, une cabane, un garage, dans une boite aux lettres, un nichoir à oiseaux...





La reine y pondra ses premiers œufs, point de départ d'une nouvelle colonie qui pourra contenir jusqu'à 3000 frelons lorsque le nid secondaire aura été construit.

Si vous voyez un nid primaire, contactez votre mairie pour renseigner une fiche de signalement.

- > Le référent de la commune viendra constater la présence du nid et transmettra la fiche de signalement à la Direction Environnement de Lamballe Terre & Mer
- > Un apiculteur volontaire (seulement pour les nids primaires) ou une entreprise retenue par Lamballe

Terre & Mer, viendra procéder à la destruction du nid.

L'opération est entièrement prise en charge par Lamballe Terre & Mer.

HABITAT/LOGEMENT



Depuis le mois de janvier, Lamballe Terre & Mer accueille le dispositif Facilha "Bien vivre dans son logement", porté par le CAUE des Côtes-d'Armor et financé par le Département.

L'objectif de ce dispositif est de guider les seniors dans leurs projets de création, de transformation, de réhabilitation et d'adaptation de leur logement. Durant ces permanences, les habitants de Lamballe Terre & Mer rencontrent gratuitement et uniquement sur rendez-vous, un architecte-conseil et au besoin, un ergothérapeute.

Lieu des permanences : Espace Lamballe Terre & Mer Bâtiment A, 41 rue Saint-Martin 22400 Lamballe-Armor

En savoir + : <u>www.caue22.fr/facilha</u> <u>www.bonjour-habitat.bzh</u>

Inscription auprès du CAUE au 06 34 45 21 12.

EMPLOI

En 2021, plus de 10 000 postes proposés. Plusieurs recrutements possibles, de 17 à 40 ans, sans condition de diplôme jusqu'à bac +5.

Renseignements:

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes

85, boulevard Clemenceau, 35 200 Rennes cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Téléphone : 02 99 32 52 90 www.lagendarmerierecrute.fr



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



23, rue de Penthièvre Jugon Les Lacs CN
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00
Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00
Téléphone : 02.96.31.61.62
Mail : msap@jugonleslacs-cn.fr









ATELIERS NUMERIQUES



Les ateliers numériques ont commencé en juin, ils se poursuivront cet été, n'hésitez pas à contacter la MSAP si vous êtes intéressés 02 96 31 61 62

Public concerné : débutants

en priorité





Infos BREXIT

Vous êtes ressortissant britannique ou membre de famille de ressortissant britannique.

Vous vous êtes installé en France avant le 1er janvier 2021.

 \triangle

Vous avez jusqu'au 1° juillet 2021 pour déposer votre demande de titre de séjour « Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » via le service en ligne :

http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/BREXIT/

- Une fois votre demande validée, la préfecture vous proposera un rendez-vous par mail pour obtenir votre photo et effectuer la prise d'empreintes digitales.
- Votre titre de séjour sera ensuite envoyé à votre domicile par voie postale, avant le 1er octobre, date à laquelle vous devrez détenir ce titre de séjour pour vivre en France.



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter la Foire aux Questions à l'adresse

Atelier CESU

Pour mieux comprendre l'emploi à domicile. Organisé par la fédération des particuliers employeurs (Fepem) et l'IRCEM

le 17 septembre de 10h30-12h, à la salle de la Petite Chaussée, atelier gratuit, informations et inscriptions à la mairie-msap au 02 96 31 61 62



INFOS COMMUNALES



Pour rappel, la Mairie/MSAP de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle a déménagé depuis la mi-avril.

Les nouveaux locaux provisoires sont désormais au 23 rue de Penthièvre (entrée en face du Foyer Rural)





Depuis mars 2021 il y a eu 9 décès, 2 mariages, 6 PACS et 4 naissances dont

- Maël COGOÏ né le 12/01/2021 (oubli parution précédente)
- Tiwen KIEFFER né le 10/03/2021
- Jade BUART née le 15/03/2021
- Mya Laurent née le 20/03/2021
- Jules GOACOLOU né le 26/03/2021



Le recensement est obligatoire,

Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'indentité
 - le livret de Famille
 - un jutificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Déploiement nouvelle carte nationale d'identité

Ce déploiement est mis en place depuis le 14 juin 2021, dans les Côtes d'Armor.

Les usagers qui demanderont la création d'un premier titre ou le renouvellement d'un titre se verront attribuer la nouvelle carte nationale d'identité.

La nouvelle carte sera plus pratique pour les usagers (format d'une carte bancaire, maintien de la possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents...). Elle



sera également plus innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité (intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données...) et verra son design modernisé.

Les démarches à suivre pour obtenir une carte nationale d'identité restent inchangées.

Sur rendez-vous à la mairie de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, le délai d'obtention de la Carte est de maximum trois semaines après le rendez-vous.

FINANCES

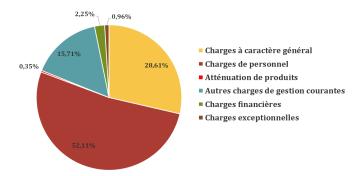
Situation financière de la commune au 31 décembre 2020

La situation financière de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle au 31 décembre 2020 est la suivante :

- Budget Général +242 734,66 €
- Budget Supérette + 54 963,47 €
- Budget Camping- Piscine + 67 844,94 €
- Budget cuisine, école et garderie + 31 739,53 €
 - Soit au 31 décembre 456 551,79 € d'excédent

- Budget lotissement du Levant + 121 551,60 €
- Lotissement les Courtils 27 299,34 €
- Budget Lotissement Liseux 34 983,07 €

Répartition des charges de fonctionnement en 2020

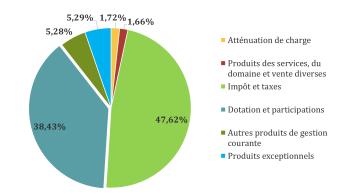


La CAF de gestion (Capacité d'Autofinancement) est la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnellement. Ce ratio permet d'apprécier la pertinence de la gestion de la commune.

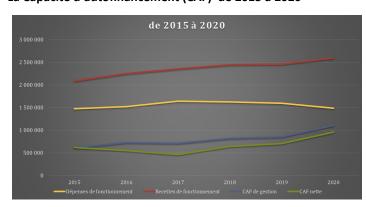
La CAF nette mesure la capacité à dégager de l'autofinancement pour de l'investissement une fois que toutes les dépenses sont payées, y compris l'annuité de la dette.

Ce graphique et le niveau de la CAF nette, permettent de se projeter sereinement sur l'avenir.

Répartition des recettes de fonctionnement 2020



La Capacité d'autofinancement (CAF) de 2015 à 2020



La situation globale : 9 022 681 €

	Fonctionnement	Investissement
Budget Général	2 898 473,11 €	4 659 942,31€
Budget camping piscine	81 844,94€	18 236,87€
Budget cuisine	126 739,53€	
Budget superette	74 963,47€	12 000€
Budget Lotissement Liseux 4T	76 613,40€	39 718,40€
Budget Le levant	166 156,70 €	63 578,35 €
Budget Lotissement Les Courtils	388 557,33€	415 856,67€

Mur rue du Poudouvre

Depuis quelques années le mur de soutènement de la route de la Vallée verte montre des signes de fragilités. Des jauges avaient été installées pour surveiller les évolutions et depuis quelques mois la situation se dégradait, avec le risque majeur de mettre en péril la route mais aussi la maison qui jouxte ce mur.

Les travaux en cours, qui devront s'achever fin juillet, consistent donc à renforcer ce mur de soutènement, à la fois en insérant des ancrages métalliques dans la paroi, associés à un béton projeté et en reconstruisant un mur banché qui sera recouvert de moellons en pierre.

Aussi nous profitons de ces travaux pour reconstruire un muret

en pierre, en bordure d'accotement sur les premiers mètres de la route de la vallée Verte.



Lotissement « Les Coutils »

Depuis quelques semaines les engins de l'entreprise EVEN ont pris possession de la parcelle destinée à l'emprise du nouveau lotissement « Les Courtils » à Dolo. Dès la fin juillet, la première tranche des travaux sera finalisée et les premiers lots, déjà réservés, pourrons être vendus.



Vestiaire de foot / salle de danse

Suite à la réunion citoyenne sur la thématique « le sport sur notre commune » et la validation par le conseil municipal, les projets de constructions de vestiaires de foot à Dolo et d'une salle de danse ont débuté. Pour le premier sujet, une note de faisabilité a été produite par l'ADAC (agence départementale d'aide aux collectivités), le recrutement d'un cabinet de maitrise d'œuvre va être engagé dans quelques semaines.

Pour la salle de danse, une rencontre a eu lieu avec l'une des bénévoles de l'association de danse pour définir précisément les besoins et attentes, l'ADAC doit nous produire une note de faisabilité à cet effet. Pour mémoire cet équipement sera construit derrière la salle des fêtes de Dolo.

Ancienne gendarmerie

L'ancienne gendarmerie sera, nous l'espérons démolie pour la fin de cette année. Au préalable, nous venons de constituer un dossier de demande de subvention dans le cadre

des plans de relance de l'État, et les derniers diagnostics amiante sont en cours. L'objectif à terme est de créer sur cet espace une zone destinée à l'habitat.



Lotissement « Le Levant »

Les travaux de la voirie définitive sont en voie d'achèvement et le montant de cette opération est de 97 487€ HT. Une belle réalisation qui semble satisfaire les riverains, que nous profitons de remercier pour leur patience et compréhension.



Salle de Tennis

Le sol de salle de tennis à fait l'objet d'une réfection, pour un montant de 6 129 € HT. Cette aire de jeux rajeunie, sera également dotée d'un nouveau filet.



PROJETS



valoir demain.

ConJugons nos lacs! Entre Rosette et Arguenon



Une démarche pour partager ce qui nous rassemble aujourd'hui et construire ensemble l'identité du territoire à faire

Nous vous en parlions dans le dernier bulletin communal de mars 2021, c'est désormais lancé! Les élu-es ont confié, à une équipe rennaise constituée des agences *Inkipit* et *Le Facteur urbain*, une mission visant à réfléchir avec la population aux caractéristiques spécifiques de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle, à son ADN, à ce qui fonde le sentiment d'appartenance des habitant-es à ce territoire, à ce qui en fait l'attrait, et à la manière de le mettre en valeur demain.

C'est la démarche « ConJugons nos lacs ! Entre Rosette et Arguenon » qui démarre !

En effet, suite à la fusion de Jugon-les-Lacs et Dolo, et la naissance de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, des questions d'identité(s) et de futur commun aux quatre bourgs ont naturellement surgi. En nous appuyant sur les spécificités et originalités de chaque bourg ainsi que sur l'attachement des habitant-es et des élu-es à la diversité des territoires qui composent la commune actuelle, nous souhaitons déceler et valoriser les richesses de notre territoire, ses éléments d'identité communs, identifier comment nous souhaitons « faire commune ensemble » !

Pour cela, **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!** Cette démarche est **participative**, et la participation de toutes et tous est essentielle pour faire ensemble, croiser les regards et les points de vue, et que tout le monde puisse trouver sa place.

En effet, vous, habitant·es, usager·es, acteurs associatifs, économiques, éducatifs, sociaux... du territoire, vous êtes les personnes les mieux placées pour révéler le territoire, pour identifier avec nous ses atouts, ses richesses, ses fragilités et ses besoins.

La démarche a débuté avec un temps de mobilisation de 2 jours les 15 et 16 juin, dont un premier événement sur la place du Martray.

La démarche se poursuivra ensuite jusqu'en début 2022 avec différents temps de restitution et grands temps collectifs organisés au fil du projet.

Une **enquête en ligne** est également ouverte pour recueillir vos perceptions, votre image, votre avis sur le territoire : https://cutt.ly/ConJugons-nos-Lacs (le lien est disponible directement sur la page Facebook dédiée la démarche et sur le site internet). Cette enquête s'adresse aussi aux touristes et visiteurs du territoire. Merci pour votre participation.

À VOS APPAREILS PHOTOS OU À VOS CRAYONS!

VOUS ÊTES INVITÉ·ES À PARTICIPER : EN ENVOYANT UNE PHOTO ET/OU

UN DESSIN QUI REPRÉSENTE LE MIEUX VOTRE TERRITOIRE :

UNE CARACTÉRISTIQUE, UNE PARTICULARITÉ, QUELQUE CHOSE QUI POUR

VOUS FAIT PARTIE DE SON IDENTITÉ, VOTRE ENDROIT PRÉFÉRÉ...



À ENVOYER D'ICI LE 18 JUILLET 2021 /



à laura.lefacteururbain@gmail.com

en nommant votre document comme ceci :

"où se situe votre photo ou dessin - votre nom et prénom"

Plus d'infos :

Facebook: @ConJugonsnoslacs laura.lefacteururbain@gmail.com 06.67.24.60.09



Une réflexion collective accompagnée par les cabinets Inkipit et Le facteur urbain

Quel avenir pour le Petit étang?

C'est le duc de Bretagne, Pierre 1^{er}, dit aussi Pierre de Dreux ou Pierre Mauclerc qui, un peu avant 1230, pour protéger son château édifié sur l'éperon rocheux situé entre les deux rivières, iuste avant leur confluent, fait construire deux étangs, l'un sur la Rosette, l'autre sur l'Arguenon. Le premier est toujours en eau, le second a été asséché vers 1865, avec la mise en place d'un système de drainage et de vidange qui donne aujourd'hui des signes évidents de faiblesse. L'eau qui ne s'écoule plus correctement, stagnant sur place à certaines époques de l'année et l'envahissement par de grands saules de l'espace proche de la digue, donnent une image dégradée du lieu, ceci à l'entrée même de Jugon. Cette situation, source également de nuisances pour les riverains, nécessite une intervention.



La difficulté de l'opération c'est la multiplicité des acteurs intervenant sur le site :

le Petit étang joue le rôle de bassintampon sur l'Arguenon en cas d'inondation, d'où l'intérêt qu'y porte le **Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre** (SMAP);

l'Etablissement Public Foncier Régional

(EPFR) s'est rendu propriétaire des 13 hectares d'étendant de la Petite Chaussée jusqu'à la route conduisant au Bois Léard, ainsi que du garage automobile, situé en bordure nordouest de la digue, et qui a été démoli ; il convient cependant qu'une collectivité et ce sera très probablement la commune, acquière cet espace à l'EPFR avant 2024, pour le réhabiliter:

la digue de la Petite Chaussée, sur laquelle passe la route départementale 792 est propriété du **Département**, qui gère en outre les canaux de fuite, situés aux deux extrémités ;

Lamballe Terre et Mer Agglomération, ayant compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (article L. 211-7 du code de l'environnement) est aussi concernée par le dossier.

Pour avancer, il est donc nécessaire qu'une collectivité coordonne l'opération et donne l'impulsion. Finalement, après concertation, il s'avère que c'est Jugonles-Lacs commune nouvelle qui est la plus concernée et se trouve le mieux à même de piloter le projet. Dans cette perspective, la municipalité vient de lancer une consultation auprès de cabinets spécialisés, auxquels seront confiées les missions suivantes :

définir un projet pour le Petit étang qui permette, en respectant les exigences législatives et réglementaires en matière de qualité de l'eau:

de réhabiliter la zone humide qui joue un rôle épurateur,

d'y créer un espace agréable de promenades et randonnées,

tout en préservant la très riche biodiversité du site,

et en lui permettant de continuer d'assurer, en période de crues, son rôle de prévention des inondations

d'organiser, pour la construction de ce projet une véritable concertation avec les riverains et la population de Jugon-les-Lacs commune nouvelle

d'accompagner la commune dans la recherche des financements nécessaires pour la réalisation de l'opération, auprès des organismes compétents tels que notamment l'Agence de l'eau Loire Bretagne, l'Etat, la Région et le Département.

Tel est le souhait de la municipalité pour le Petit étang qui fait partie de l'histoire de Jugon et doit redevenir un élément essentiel de l'image de notre petite cité de caractère.

Aire de Fitness

Très bientôt, la municipalité va mettre en place à côté du city stade et du terrain de tennis de Jugon, un plateau sportif et des appareils de fitness guidés destinés à un public varié et à différents niveaux de pratique sportive.





ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

Comment limiter l'érosion des terres sur le bassin de l'Arguenon?

Le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre (SMAP), constitué de 97 communes regroupées pour la plupart en communautés d'agglomération ou de communes et en syndicats intercommunaux, a en charge l'alimentation en eau potable d'un territoire correspondant au tiers du département des Côtes d'Armor, peuplé d'environ 220 000 habitants. Cette eau provient de la retenue constituée par le barrage de la Ville Hatte, situé sur l'Arguenon, d'une capacité de 11 500 000 m3 et couvrant 200 hectares. L'usine du syndicat, implantée à Pléven, à côté du barrage, produit en moyenne, chaque année, 11 500 000 m3 d'eau potable, soit plus de 30 000 m3 par jour.

l'usine e. Cette

Or, lors du traitement de l'eau avant distribution, l'usine retire, chaque jour, 8 tonnes de terre, de l'eau brute pompée. Cette

terre, en suspension dans l'eau prélevée, mais aussi dans l'ensemble du volume d'eau de la retenue, provient de l'érosion des parcelles, situées sur le bassin versant de l'Arguenon et ses sous-bassins versants. Cette situation n'est pas sans inquiéter les élus et les professionnels du secteur. En effet, si l'on traduit ces tonnes ou m3 de terre, en un équivalent de surface sur une épaisseur de 33 cm de terre arable, cela correspond à plus de 5 ha de terre qui s'évanouissent chaque année dans la rivière. Et cette érosion est loin d'être identique partout. Il est évident qu'elle est très présente sur les terres nues et beaucoup moins sur les terrains boisés.

Face à cette situation, qui n'est pas non plus sans incidence, lors des crues, sur les inondations et l'écoulement de boues, les élus et beaucoup de professionnels agricoles ont décidé de réagir. Le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre souhaite cependant s'inscrire dans une démarche ascendante qui parte de la base, mais soutiendra les initiatives locales qui seront prises pour enrayer cette érosion. Il a donc proposé à chacune de ses communes membres, d'engager avec toutes les parties prenantes, une réflexion devant déboucher sur un programme d'actions adaptées.

Jugon-les-Lacs commune nouvelle, particulièrement concernée, s'engage dans cette démarche. Une première réunion d'information a été organisée, à la salle polyvalente de Dolo, le jeudi 3 juin 2021, à 14h30. Plusieurs agriculteurs de la commune y ont participé. Une nouvelle réunion de travail avec les professionnels agricoles doit se dérouler le 23 juin prochain afin d'examiner plus précisément les secteurs les plus concernés et sur lesquels il conviendrait d'agir prioritairement.

Les élus des collectivités du bassin de l'Arguenon, dont ceux de Jugon-les-Lacs commune nouvelle, accompagnés par les responsables professionnels de la Chambre d'Agriculture, apporteront tout leur soutien aux initiatives prises en ce domaine et qui sont essentielles pour notre commune.

Fête de l'écotourisme





La bibliothèque municipale a organisé un après-midi autour de la biodiversité pour fêter l'écotourisme et le label Station verte, station pêche. Des animations étaient proposées par la Maison de la pêche et de la nature (aquariums, pêche a la ligne) et par le service environnement de Lamballe Terre et Mer (fabrication d'hôtels à abeilles). La bibliothèque proposait pour l'occasion une sélection d'ouvrages sur le thème de la biodiversité.



Jardins des saveurs

Le jardin des saveurs, baptisé ainsi par le Conseil Municipal des Enfants, a été réaménagé par les services techniques et les jardiniers. Des ganivelles clôturent désormais l'espace, et les parcelles ont été redessinées. Un local de rangement est prévu pour mettre les outils à l'abri. Cela a redonné une nouvelle dynamique à cet espace de partage entre les générations.

Ce réaménagement a été inauguré à l'occasion de la fête de l'écotourisme qui met en valeur notre station verte.

La prochaine étape sera l'installation d'un composteur, avec une démonstration de Suzanne Batley, membre du collectif Action verte.

Une parcelle est disponible. Si vous êtes intéressé, faites vous connaître à la mairie, qui vous mettra en contact avec Robert Leblanc, conseiller délégué.



ACTION Verte

Ce trimestre l'Action verte a œuvré sur deux chantiers.

Tout d'abord, ses membres ont nettoyé et remis en état la cabine téléphonique du centre de Jugon pour la transformer en boîte à livres. La boîte a déjà du succès, n'hésitez pas à y déposer des livres et à en emprunter.

Ensuite, à l'occasion de la fête de l'écotourisme, l'Action verte a réalisé une opération ramassage de déchets au Bout de la ville.

Au programme des prochains chantiers, le remplacement de la boîte à livres au bord du lac de Jugon, et une démonstration de compostage au jardin des saveurs.



Sensibilisation à la gestion des déchets sur la commune



Dans la continuité des actions précédemment mises en place (Affiches et panneaux sur la gestion des déchets, enlèvement des poubelles...) en partenariat avec le conseil municipal adultes, les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) ont fait appel à Kevin Bidault , un artiste graffeur, pour qu'il réalise des panneaux de sensibilisation à la gestion des déchets et à la protection de la nature sur la commune. A partir de ces panneaux qui seront disposés sur le site du Lou et de l'étang de Jugon, des fascicules d'informations seront également réalisés pour être distribués notamment aux touristes et gens de passage.

Bientôt vous verrez apparaitre les deux « supers héros écolos » qui ont été choisis par le CME et dessiné par Kevin.



AFFAIRES CULTURELLES

Bibliothèque

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...

NOTRE SELECTION

Décidée à vendre la maison du Finistère, où depuis l'enfance, elle passait ses vacances en famille, parce que restée seule, elle n'en a plus l'usage, et surtout parce que les souvenirs qu'elle garde de ce temps sont loin d'être heureux, Claire prend un congé d'une semaine de son bureau parisien pour régler l'affaire. Elle



se rend sur place en voiture un dimanche d'octobre. Arrivée chez elle, une bien mauvaise surprise l'attend. Son projet va en être bouleversé. Cela pourrait être le début d'un roman policier. Il n'en est rien ou presque. L'enquête à laquelle la narratrice se voit soumise n'est que prétexte à une remontée des souvenirs attachés à cette maison autrement dramatique pour elle. Et si, à près de cinquante ans, elle faisait enfin le point sur elle-même et les siens?

NOS HORAIRES hors vacances scolaires

Pendant Ivacances scolaires

Mercredi 10h -12h Vendredi 10h -12h

Samedi 10h30 - 12h30

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h - 12h 15h30-

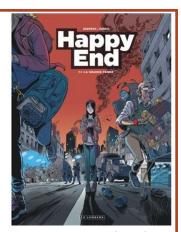
Vendredi 10h - 12h

Samedi 10h30- 12h30



Mystère et bulles de chewing-gum à la chocolaterie. Archie vient d'hériter de la célèbre usine de confiseries McBudge. À lui les chocolats, les bonbons et surtout les fameux caramels McBudge, savourés dans le monde entier! Hélas! Leur recette originale a disparu. Et quelque chose se trame dans l'ombre... Une menace qui risque de lui faire perdre ce fabuleux héritage. Si Archie ne parvient pas à retrouver l'ingrédient secret à temps, l'usine devra fermer. Qui peut bien en vouloir à ce précieux trésor?

Mollie est une jeune fille de 14 ans. La fin prochaine de notre civilisation, elle v croit dur comme fer et s'y prépare activement. Son entourage préfère ne pas y penser. Jusqu'au jour où la Grande Panne arrive. Il n'y a plus de pétrole. Le doute fait place à l'inquiétude, qui cède bientôt à la panique. Que faut-il faire ? Tout le monde se tourne vers Mollie. Avec son ami Oscar, un vieux châtelain



qui partageait ses convictions, ils vont se regrouper et faire face à la situation en faisant preuve d'entraide et de confiance.

Les harmoniums, témoins d'un savoir-faire technique et artistique aujourd'hui disparu.

Qui ne se souvient du vieil harmonium paroissial qui était utilisé dans l'église pour les grand-messes, mais aussi pour les cérémonies de mariage ou d'enterrement. C'était le vicaire, une religieuse, le sacristain ou le bedeau qui, avec plus ou moins de bonheur, faisait fonctionner l'instrument.

Ces harmoniums ont, pour beaucoup, disparu. Et pourtant, ils sont les témoins d'un savoir-faire technique et artistique qui n'existe plus aujourd'hui. La conservation de ces instruments présente dès lors un intérêt patrimonial certain, car ils sont l'illustration de l'évolution des techniques et procédés de la facture instrumentale des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

C'est pour cette raison que la Direction Générale des Patrimoines

du Ministère de la Culture a engagé, en 2019, une action visant à préserver les anciens harmoniums, les recenser et aider à la restauration des plus emblématiques.

S'agissant de notre secteur, une personne, M. Michel DUBOIS, musicien, agrégé de musicologie, de Plestan, se préoccupe précisément de recenser les harmoniums toujours existant, qu'ils fassent partie du patrimoine public comme ceux des églises ou qu'ils appartiennent à des personnes privées.

Si donc vous avez connaissance de l'existence d'un tel instrument, vous pouvez le lui faire savoir soit en le contactant, soit en passant par les services de la mairie de Jugon et le collectif des historiens amateurs de Jugon.



Galerie d'Art l'Entrelacs

Nous aurons le plaisir d'accueillir 3 artistes lamballais du 2 juillet au 30 juillet 2021.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 2 juillet à partir de 18 h en extérieur.

Véronique GUILLOUX peintre, Marie JOSSE sculptrice et Jean-Yves Le Maux Peintre.







9 place du Martray

Horaires d'ouverture vend 10h-12h/sam 10h30-12h30/dim 10h30-12h30

Page facebook : galerie d'art l'entrelacs

Possibilité de visites sur rendez-vous,

06 88 12 30 07

Du 2 août au 31 août 2021 nous exposerons deux peintres Jean-Paul DUPAS et Robert URIAC. Le vernissage aura lieu le vendredi 6 août à partir de 18h en extérieur.





Le Collectif des Historiens

Après quelque mois de sommeil dus à la covid 19, le collectif des historiens amateurs a retrouvé tout son dynamisme et va participer à différents projets :

Il seront sollicités dans le cadre de la réflexion citoyenne que la commune a engagée sur l'identité de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle avec le cabinet INKIPIT de Rennes.



Jugon-les-Lacs commune nouvelle ayant été retenue parmi les 50 « coups de cœur » définis au niveau régional pour les Journées européennes du patrimoine des 10-12 septembre prochains , le collectif sera amené à préparer ces journées

Ils ont participé à l'élaboration d'un Jeu de piste pour les petites cités de caractère (sorte d'escape game en plein air) qui cet été permettra de découvrir certaines petites cités de caractères de Bretagne, dont Jugon les lacs CN.

Ils vont participer à l'animation de la journée du 10 juillet 2021 label « village-étape » en installant sur la Place du Martray un stand avec des photos et documents sur l'histoire ou les édifices intéressants de Jugon, et en proposant des mini visites guidées du centre et de l'église

ENFANCE & JEUNESSE

Conseil Municipal des Enfants

Le samedi 12 Juin 2021 les enfants du CME ont organisé une sortie sur Lamballe, ils ont déterminé les visites à faire et choisi d'y aller par le train, cela a été l'occasion pour certains d'entre eux de le prendre pour la première fois.

La journée fut chargée :

8h16 Départ du train à Langouhèdre
9h30 Visite des restos du cœur
11h15 Visite de la ressourcerie
Pique-nique au plan d'eau
14h Visite de Lamballe Terre et mer avec le président Thierry ANDRIEUX
15h30 Visite de la Maison des Jeunes et de la Culture

Mais elle a été aussi très riche en découvertes, en apprentissages et aussi on n'en doute pas, en rigolades.



Transport scolaire communal

Depuis de nombreuses années, le transport communal permettait un ramassage scolaire en campagne, sur une partie de la commune uniquement. Pour la rentrée de septembre une autre organisation est mise en place. Ainsi seuls les trois sites scolaires (Jugon Les Lacs, Dolo et Saint Igneuc) deviendront des points d'arrêts et les enfants pourront rejoindre leur école respective. Ce service sera gratuit, mais pour des raisons d'organisation, les familles souhaitant en bénéficier, doivent obligatoirement s'inscrire en mairie.



Commune	Point d'arrêt	lmjv	lm-jv
JUGON-LES-LACS COM- MUNE NOUVELLE	(DOLO) ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE 2	08:25	16:30
	(JUGON) MARETTE_LA (ECOLE PUB.)	08:35	16:45
	(ST-IGNEUC) ECOLE PRIVEE	08:45	16:55
	(DOLO) ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE 2	09:00	17:10
	(JUGON) MARETTE_LA (ECOLE PUB.)	09:15	17:20

Chèque culture Sport

Chèque Culture Sport 2021/2022

15 €

11-18 ans



Pour la troisième année consécutive, le conseil municipal accorde une aide à l'accès à la culture et au sport pour les **jeunes de 11 à 18 ans** demeurant sur la commune. Cette année, l'aide a été augmentée de 5€ et se porte donc à **15€** pour la saison 2021/2022

A retirer en mairie à partir du 1er Août jusqu'au 31 octobre. Munissez-vous de la carte d'identité du jeune ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

École Publique

Rentrée de septembre

La rentrée de septembre se prépare à l'école publique de Jugon les Lacs. L'équipe pédagogique, composée de 10 enseignantes, est stable depuis plusieurs années.

Pour septembre les effectifs de maternelle nous permettront d'avoir une



classe de Petite Section avec 15 élèves, une classe de Moyenne Section avec 18 élèves et une classe de Grande Section avec 17 élèves. Ces effectifs vont nous permettre d'accueillir et d'enseigner dans des conditions idéales pour vos enfants! Nous serons également en mesure d'accueillir les enfants de Petite section après chaque retour de vacances scolaires.



En CP, nous aurons également des effectifs légers avec une classe de CP à 22 élèves.

Les autres classes du CE1 au CM2 auront des effectifs compris entre 22 et 25 élèves.

Le Prix des Incos

Les classes de Dolo participent d'ailleurs tous les ans au prix littéraire des Incorruptibles. Les classes reçoivent une sélection de 5-6 livres qu'ils lisent et étudient avec leur enseignante. Puis, en mai, ils doivent choisir leur livre préféré et voter pour celui-ci. C'est l'occasion d'expérimenter le vote à bulletin secret. Chaque élève, muni de sa carte d'électeur, a pris les bulletins de vote, s'est rendu dans l'isoloir, a émargé puis a glissé son enveloppe dans l'urne. Ensuite, ce fut le grand moment du dépouillement : les CE2 ont choisi « Sarah et Sac-à-Puces ». Les CE1 de Caroline ont préféré « le miroir d'Henri », ceux de Thérèse « Tuk-Tuk express » et les CP ont voté en majorité pour « Vous ici ? »



Lecture = passion!

A l'école publique, nous avons souhaité développer le goût de lire, à travers les activités pédagogiques bien sûr, mais également avec un véritable investissement de toute l'école autour du livre.

Ainsi, nous avons été parmi les premiers du département à mettre en place le 1/4h de lecture en 2016. Beaucoup d'écoles, de collèges et de lycées ont par la suite généralisé cette pratique.

Par ailleurs, depuis quelques années, l'expérience et les compétences de Brigitte PELLEAU, AVS sur notre école, ont permis de mettre en place une bibliothèque très agréable sur chacun de nos sites de Jugon et de Dolo. Le fond littéraire y est très riche et varié.



Nous pouvons conclure, quelques années plus tard, que l'intérêt des enfants pour la lecture a beaucoup évolué et nombreux sont nos élèves qui se déclarent maintenant passionnés de lecture !!!

En CM1-CM2, nous avons organisé un cycle vélo au mois de mars. Chaque jour, les élèves ont pu expérimenter différents parcours

mis en place dans la grande cour de récréation de l'école. Ce projet pédagogique pluridisciplinaire a permis de travailler sur la sécurité routière, la lecture, les sciences, les arts... Cela restera sans aucun doute un moment fort de la scolarité des enfants!

Nous préparons d'ores et déjà le gros projet pour 2022 : la classe montagne pour tous les CM1-CM2!



Des projets variés

Les 3 classes de maternelle ont participé à un concours littéraire artistique qui leur a permis d'aborder des notions d'écologie. Leurs œuvres ont été exposées à la librairie Le Grenier de DINAN

Ils ont par la suite poursuivi leur enrichissement culturel grâce à la venue de Sandrine TASSEN, intervenante de l'école de musique et danse du Penthièvre. Ce projet a permis aux enfants de chanter, de découvrir divers instruments et de mettre en son un album.



Le projet de l'année des maternelles était « la mer ». Après avoir lu des albums et travaillé tout au long de l'année sur le vocabulaire de la mer, les enfants ont pu aller en mai à Saint Jacut pour une pêche à pied. Ils ont réalisé sur place une œuvre de land art.

L'année s'est clôturée en beauté pour les maternelles qui sont allés à l'aquarium de Saint Malo.







Les CP et les CE1 ont poursuivi leurs activités sportives, grâce à l'emprunt de matériel auprès de « Lamballe Terre et Mer » . Après le mini-tennis, le basket et l'escrime, les enfants ont expérimenté le « Flag Football ». Ce sport adapté du football canadien et américain se pratique avec un ballon ovale. Bien sûr, les « plaquages » ne sont pas autorisés ; les défenseurs doivent attraper le « flag » (un ruban) accroché à la ceinture de l'adversaire pour l'empêcher d'avancer !

Les CP-CE1 ont également goûté aux joies de la pêche au Vau-Déhy. Grâce au savoir-faire des animateurs de la Maison de la Pêche, les enfants ont montré une vraie appétence pour l'activité. Cette sortie de pleine nature a permis de sensibiliser les enfants à leur environnement proche.

École privée

Le permis internet, un code de bonne conduite

Les 26 élèves de CM1/CM2 ont tous passé avec succès leur permis internet. L'objectif de cette formation est d'utiliser au mieux les nouvelles technologies et d'en appréhender les dérives.

Une information particulièrement utile avant l'entrée au collège.





Ce précieux document leur a été remis vendredi 28 mai, par l'adjudante-cheffe Anne Pichon, qui les a sensibilisés aux pièges qui se cachent derrière leur écran.



Initiation au Volley

Les élèves de CE et de CM ont bénéficié d'une initiation au volley-ball par Dominique Sammier, éducateur diplômé du club Volley Est Armor de Plancoët. Au programme : apprentissage des gestes de base (passe, manchette...), apprendre à coopérer, à apprécier différentes trajectoires de balle, développer la coordination...

Des séances très agréables pour des élèves qui, pour la plupart, ne connais-

saient pas ce sport.



Les élèves de maternelle ont découvert l'histoire « Le bateau de Monsieur Zouglouglou » grâce au raconte-tapis apporté par Marie-Emmanuelle à l'école. Cette animation très ludique a beaucoup plu aux élèves.



Pêche à pied à Saint Jacut de la mer

Les animateurs de « la maison pêche et nature » nous font découvrir le cycle de l'eau, en passant de la rivière du Vau Déhy de Jugon, à l'estran de la plage du Rougeret à St Jacut de la mer. La classe prend conscience de l'enjeu écologique de l'eau

et de la sauvegarde de sa faune et sa flore. Au programme pêche à pied, chasse au trésor...





TOURISME / ANIMATIONS

Prenez part aux visites guidées estivales proposées par l'Office de Tourisme durant l'été

Laissez vous guider le long des rues de la Petite Cité de Caractère de Jugon-les-Lacs. De la fondation du château à la cité touristique actuelle, découvrez l'histoire du vieux bâti le temps d'une promenade commentée d'une heure et demi.







Visite guidée à pied de la ville de **Jugon-les-Lacs**, d'une durée de 1h30, vous ferez le tour de la Petite Cité de Caractère.

Les départs se font depuis le Bureau d'Informations Touristiques de Jugon-les-Lacs : Place du Martray,

-> les lundis 5, 19 juillet et 2, 16 août à 14h30

Tarifs visite: 4€ par adulte et 2€ par enfant de 6 à 18 ans.

Réservation obligatoire :

À l'accueil des Offices de Tourisme, par téléphone : 02 57 25 22 22, en ligne via le site internet : capderquy-valandre.com rubriques "Je prépare mon séjour" - "nos visites guidées

Jeu de Piste , Comment découvrir le patrimoine en s'amusant ?



En famille, entre amis, devenez enquêteur pour résoudre le mystère Abgrall!

Il s'agit du premier jeu de piste régional de découverte du patrimoine !!

Une véritable enquête grandeur nature, totalement gratuite, ouverte à tous et à faire quand vous voulez!

Il faut retrouver les traces d'un riche excentrique disparu afin d'aider Me Brouazec à régler la succession du défunt.

A Jugon bien sur mais aussi dans 7 autres cités de caractère, vous pourrez découvrir le patrimoine autrement tout en trouvant les indices qui vous aideront à résoudre l'énigme. Si vous le souhaitez vous pourrez faire de même dans les autres villes et ainsi réunir les pièces du puzzle de cette enquête géante.

Jusqu'en 2023, d'autres cités se joindront au mystère et ainsi permettront une découverte touristique alternative et originale de notre belle région.

Pour jouer, vous pourrez prendre le kit enquêteur à l'Office du Tourisme ou sur le site www.mystereabgrall.com.

Cette enquête est lancée par le Comité Régional du Tourisme et les Petites Cités de Caractère. La commune a souhaité faire partie des 8 premières villes à en bénéficier afin d'offrir aux habitants mais aussi aux touristes une autre façon de découvrir Jugon.

N'hésitez pas à vous lancer dans cette expérience immersive inédite qui vous fera découvrir des pépites culturelles et architecturales aux 4 coins de la Bretagne !

Journée Villages Etapes

Cette 1ère journée d'animation Villages Étapes marquera le lancement de la saison estivale . Dès 10h la place du Martray se transformera en une aire de repos afin d'accueillir les locaux et les touristes sur la route des vacances afin qu'ils puissent effectuer une haltedétente.

Différentes animations seront proposées gratuitement:

- * Bibliothèque: animations contes par Eurydice Antolin à 11h et 15h atelier jeux de société et lecture
- * Association des historiens: exposition de cartes postales propositions de micro visites du patrimoine jugonnais
- * Station sport nature: visite du centre en vélos électriques
- * Station pêche: ateliers ludiques sur la pratique de la pêche
- * Team bikers: pratique pour les petits de dréziennes
- * Stand pompiers: information prévention routière et animations
- * Stand d'information Mairie/ Office du tourisme

Présence des producteurs locaux la ferme la Vache Meughlait et de la cidrerie Benoît .

C'est une journée qui redonnera à notre centre-bourg une ambiance festive et joviale tout en respectant les gestes barrières.



Journée Européennes du Patrimoine



LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

Cette année, notre petite cité a été choisie par la Région Bretagne pour être parmi les "50 coups de coeur de Bretagne".

Jugon-Les-Lacs CN sera

mise en avant dans le supplément spécial Ouest France "Journées du Patrimoine".

Cela veut dire que pendant ces 2 jours, un coup de projecteur va être mis sur notre patrimoine. A nous de faire découvrir et aimer notre petite ville et de donner envie aux visiteurs de revenir.

Des animations, des visites, des parcours de découverte vont être organisés, si vous souhaitez faire partager vos connaissances ou propriétés lors de ces journées, contactez la mairie.



Ballades ESTIVALES / Animations



Comme l'année dernière, l'été va être un peu particulier. Les évènements habituels n'auront pas lieu. Mais il y aura quand même des animations pour les Jugonnais et les touristes. De la musique, du sport, de la découverte seront au programme pour tous les publics. Nous vous attendons nombreux (dans le respect des gestes barrières) pour profiter de ces évènements :

Samedi 3 juillet – Soirée Sevoy

Samedi 10 juillet Village Etapes! Fanfare Del Sol

Mercredi 14 juillet – Bruno Menard Belouze Menetrad le soir

Vendredi 16 juillet – Grandjean et Sibéril – Wake et Place

Vendredi 23 juillet – Svahn – Wake et Bar des lacs

Samedi 24 juillet – Soirée Sevoy

Vendredi 30 juillet – Soirée Zumba à Jugon

Vendredi 6 août – Kannibal Swing Quartet - Wake et Place

Vendredi 13 août – Zumba à Dolo

Dimanche 15 août – Groupe de Arnaud Lebreton

Samedi 21 août – Soirée Sevoy

Dimanche 22 août - Rando gourmande ??

Samedi 11 septembre – Soirée Sevoy

Samedi 18 et dimanche 19 septembre – Journée Européennes

du Patrimoine – Coup de cœur –

SOCIAL ET SOLIDAIRES

Des séances de musicothérapie à l'EHPAD du Prieuré!



Au fil de sa vie, chaque individu se constitue un patrimoine musical qu'il associe à des souvenirs. La musique est un moyen d'expression qui associe trois éléments : la mélodie, le rythme et l'harmonie qui renvoie à des émotions et qui est source de bien-être, de relaxation et de partage.

Au-delà des émotions, la musique provoque une action physique inconsciente permettant d'activer les capacités motrices restantes.

C'est aujourd'hui une des formes d'art- théra-

pie privilégiée en résidence qui permet d'améliorer significativement l'humeur, l'autonomie et la communication.



Des séances sont donc organisées à la résidence du Prieuré, en partenariat avec l'école de musique de Lamballe Terre et Mer, qui permettent aux résidents de découvrir les percussions (le kool drum, les œufs maracasses, les tubes wah wah, les lames sonores, les tambourins, les bols chantants et les tambours d'océan.....), de chanter (des chansons bien connues de tous mais aussi d'apprendre

des nouveaux chants) ou même d'improviser sur des musiques du monde...

Des beaux moments de partages à chaque fois qui font que l'on repart toujours avec « le sourire au cœur »......





Cuisine centrale

Dans un souci d'améliorer la qualité des repas servis aux enfants et aux résidents de l'Ehpad, des investissements sont réalisés et des actions sont mises en place:



- -Achat d'un nouveau four,
- -Mise en place d'une commission repas avec des enfants du CME, des représentants des parents, du personnel de la cuisine et des écoles, et des élus : Les élus du CME font la mise en page des menus affichés, pour donner envie aux enfants de manger. La cuisinière Laurence a également fourni des explications sur les difficultés rencontrées pour proposer certains repas en raison du système de liaison chaude. Les échanges ont été très enrichissants.
- -Formation du personnel de cuisine par M. Patrice Douard, cuisinier spécialisé dans le végétal, suivie d'échanges avec les enfants à propos des menus végétariens.
- -Pesée des déchets réalisée dans chaque école par Damien, actuellement en service civique. Les résultats vont permettre d'orienter les décisions qui seront prises pour réduire les déchets.

Cette campagne nous amène également à réfléchir sur la valorisation du maximum de déchets.

c'est retrouvé notre liberté

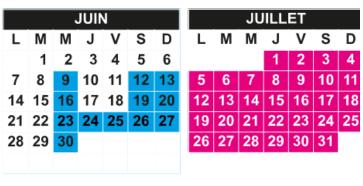
prendre rendez-vous

sur Doctolib (pour Dinan) , Keldoc (pour Lamballe) ou tél 02 57 18 00 60.



COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBÉRALES

Piscines de Jugon Les Lacs



AOÛT						SEPTEMBRE							
L	М	М	J	٧	S	D	L	М	М	J	٧	S	D
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17		19		21				_		24		
		25	26	27	28	29		28					
30	31									-0			

Ouvert de Fermé

Formule 2

Aqualac Paradise

- Entrée individuelle 6.90 € - Carnet 10 entrées 62€

Formule 3

Aqua'splash + formule 2 comprise

- Entrée individuelle 11€ 100 € - Carnet 10 entrées

Cours de natations, d'aquagym, d'aquabike et de l'aquakids

pour plus d'informations :

Veuillez vous référencer au site internet suivant : Piscines et espace aquatique de Jugon Les Lacs (piscine-jugon-les-lacs.fr)



Après 29 ans d'exercice à Plestan, Monsieur Michel Gaudu, pharmacien, fait valoir ses droits à la retraite et la pharmacie de Plestan ferme définitivement le 30 juin 2021.

Monsieur Gaudu accorde sa confiance à Madame Odillard, pharmacienne de Jugon les lacs pour la reprise et le suivi

des dossiers pharmaceutiques de sa patientèle.

Toute l'équipe de la Pharmacie des Lacs vous accueille du : Lundi au Vendredi 9h00-12h30 14h30-19h30

Samedi de 9h00 à 13h00.

21 bis rue de Penthièvre

22 270 JUGON LES LACS

02 96 31 61 11

phiedeslacs@offisecure.com



Nos commerçants comptent sur vous, vous pouvez compter sur eux





AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Samedi
4 septembre
2021
Plénée-Jugon
9h -13h



Team Bikers 22

ENFIN !!! Oui, enfin les compétitions reprennent, c'est nos adultes qui ont recommencé notamment Sylvain BEUVE, lors de la course de Pleslin Trigavou où malheureusement, il a fini à la plus mauvaise place : la 4eme ... Mais quel exemple pour nos petits !! Qui eux vont pouvoir se relancer à partir du 13 juin à Dingué.

3 épreuves sont au programme pour les jeunes TRJVistes pour une qualification au championnat de-France pour les plus hautes catégories.

Egalement, nos trialistes comme Jean et Léa Gaudin et Emilien Cormand vont participer à la manche de coupe de France Trial à Liffré le 27 juin.





On croise les doigts pour tous nos jeunes qui après 1.5 ans sans compétition vont devoir se lâcher.

N'oublions pas notre terrain, merci à Goeffrey qui est venu avec son mini chargeur pour aider les bénévoles à déplacer les branches. Merci aux bénévoles toujours présents pour aider à nettoyer le terrain pour nos jeunes. Une nouvelle journée a eu lieu le samedi 5 juin.

La fin des entrainements est le samedi 26 juin. Et nous vous donnons rendez vous à la rentrée !!!

Sans oublier le R3S(Raid 3 Sports) le 29 aout en collaboration avec la Station Sports Nature et les joggeurs du lacs.

Station Sport Nature

La Station Sports Nature de Jugon est ouverte toute l'année et propose des activités encadrées ou de location pour tous les publics, enfants, adultes, locaux et vacanciers.

Ainsi, il est possible de louer des VTC électriques et des VTT pour découvrir les environs sur les nombreux chemins balisés.

Pour profiter du plan d'eau, des pédalos, kayaks, barques, Stand Up Paddles individuels ou collectifs ou encore des avirons sont disponibles.

De nombreuses formules de location sont prévues pour les groupes, anniversaires, enterrement de vie de jeunes filles/garçons, comités d'entreprises, accueils collectifs de mineurs....

Des activités, telles que le tir à l'arc, le VTT, le kayak, la voile, la sarbacane, le stand up paddle, les balades kayak ou les balades sur l'Arguenon sont encadrées par des moniteurs diplômés et sont également possibles à la séance ou sous forme de stages, que ce soit pour les particuliers ou pour les groupes.





Les dispositifs Cap Armor et Cap Sports Vacances seront proposés en juillet et août pour des activités à la carte pour tous, adultes et enfants, en famille ou entre amis pour s'initier à moindre coût à différentes activités ou sous forme de stage pour les enfants.

N'hésitez pas à contacter la Station pour connaître le programme de toutes les activités proposées durant cette période.

02.96.31.67.04

stationsportsnaturejugon@gmail.com https://stationsportsnature.wixsite.com/jugon22 Facebook et Instagram : Station Sports Nature Jugon



Maison Pêche et Nature

Comme chaque année la Maison Pêche et Nature propose un programme d'animations variées pour petits et grands. Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature, au bureau d'information touristique de Jugon-les-lacs et sur www.maisonpechenature.com

Toutes les animations ont été adaptées au contexte sanitaire et auront lieu en effectif réduit.

Réservation indispensable pour toutes nos activités :
En ligne sur www.maisonpechenature.com
A l'accueil de la Maison Pêche et Nature

En plus des animations, la Maison Pêche et Nature donne des conseils, informe sur la pêche en Côtes d'Armor, vend des cartes de pêche et propose la location de matériel de pêche et de barques.

Retrouvez aussi une exposition en entrée libre et gratuite.

Horaires d'ouverture du 5 juillet au 31 août 2021 :

Lundi à vendredi : 9h30-12h30 et 14h-17h30

samedi et dimanche: 14h30-17h30

ouvert 14 juillet et 15 août

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs



Pétanque des Lacs

Enfin la compétition a repris dans le monde de la pétanque!

Le lundi 24 mai 2021, 25 doublettes mixtes se sont affrontées lors de quatre parties de pétanque pour déterminer l'équipe la meilleure du jour. A ce jeu, c'est un nouvel habitant de Jugon qui a gagné, Karim Belkhir, licencié au club de Jugon les Lacs. Il était accompagné de Sandrine Kitchekerekian, licenciée au club de Trégueux. A la deuxième place, Nicolas Letellier et Nadège Nogue, licenciés au club de Pleudihen, et enfin sur la 3ème marche, Thierry Letellier et Maryse Duchêne Droff, licenciés au club de Jugon les Lacs. Malgré les conditions météorologiques, le plaisir de jouer, de se confronter et de se retrouver étaient bien présents. Au mois de juin, il va y avoir les qualificatifs départementaux pour les championnats de France en triplettes vétérans, promotions, masculines, féminines et jeunes. Au mois de juillet, pour les doublettes mixtes. Ce sont les seuls championnats qualificatifs pour 2021.

La pétanque, sport ou loisirs en fonction des attentes de chaque personne est bien présente à Jugon les Lacs et accueille toujours avec plaisir toutes celles et ceux qui souhaitent s'y inscrire. Le numéro reste le même 06 85 40 64 70.



Atelier d'Art Joël Leboucher/ école de dessin



Nous espérons tous qu'une véritable rentrée, en septembre prochain, puisse s'effectuer dans le cadre d'une réelle sortie de crise.

Si tout va bien L'Atelier d'art Joël Leboucher reprendra ses activités début septembre 2021.

Nous vous rappelons que cet atelier, qui fonctionne à Jugon depuis 1982, est ouvert aux amateurs de tous âges, débutants ou confirmés.

Nous sommes une association à but non lucratif, fondée à l'initiative de M. Joël Leboucher, artiste-peintre et sculpteur à Jugon, qui a assuré l'enseignement et la direction artistique jusqu'à son décès en 2011. La succession dans cette fonction est

assurée depuis par M. Olivier Nocet, également artiste-peintre à Jugon et ancien élève de l'École des Beaux-arts de Rennes.

Nous sommes très activement soutenus et aidés par la municipalité de Jugon et par la Communauté de Communes.

Depuis 2014 notre Atelier assure la gestion de la Galerie d'Art l'Entrelacs (située place du Martray) ouverte aux expositions des artistes professionnels ou amateurs.

Les travaux des élèves de l'Atelier y sont exposés chaque année en début d'été.

Des élèves ou anciens élèves de l'Atelier ont pu également bénéficier d'expositions personnelles.

Outre le fait que cet Atelier offre à tous les habitants de la région, enfants, adolescents et adultes, un enseignement de qualité, une possibilité de s'exprimer et une ouverture sur le monde des arts, il constitue, par le biais de la Galerie, un pôle d'animation culturelle capital dans la belle cité de Jugon.

Tout au long de l'année, mais bien évidemment surtout en période estivale, la Galerie attire de nombreux touristes.

Les jours et horaires des cours restent à être précisés et seront communiqués ultérieurement.

Vous pouvez dès maintenant vous renseigner auprès des responsables de l'association :

Le président : Jean Boudier, jean.boudier@gmail.com

La secrétaire : Frédérique Rakoto, fredrakoto@wanadoo.fr ou au 06 88 12 30 07

La secrétaire adjointe : Brigitte Choanier, mathkyl@gmail.com

Association de Danse

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 se feront au forum des associations le samedi 4 septembre 2021 à Plénéé-Jugon



Dance M Moove / Zumba

Les inscriptions pour la rentrée 2021/2022 se feront au forum des associations le samedi 4 septembre 2021 à Plénéé-Jugon





Tennis Club

"Le Tennis-Club ARGUENON-MENE fait peau neuve!

Riche d'un terrain tout neuf dans la salle de JUGON, le club de tennis sera ravi de vous accueillir à partir de la rentrée prochaine.

Tennis loisir, tennis compétition, cours encadrés ou pratique libre, tout le monde a sa place au TCAM (à partir de 4 ans).

Club de proximité convivial, nous proposons une tarification abordable pour favoriser la pratique pour tous (de 80 € en loisir à 150 € all incluse, offre famille). Considérant le contexte particulier de cette année et souhaitant favoriser ses fidèles licenciés, la cotisation sera offerte pour les adhérents ayant honoré leur cotisation cette saison.

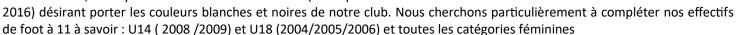
Contact = tcarguenonmene22@gmail.com ou Guillaume MAHE 06 81 89 06 90"

Vallées Football Club à fond les ballons !!!

Le club de football de Jugon associé avec Plénée-Jugon continue sa progression. Avec désormais plus de 220 licenciées toutes catégories confondues, l'association se structure année après année et devient petit a petit un club renommé au niveau départemental.

Malgré la situation sanitaire, le football a pu tirer son épingle du jeu en proposant des entrainements tout au long de l'année (uniquement une pause de 15 jours en novembre). La pratique de compétition ayant pu reprendre mi-mai, les enfants auront tout de même regoûté aux joies des matchs pendant plus d'un mois avant la pause estivale.

La rentrée prochaine devrait se tenir le samedi 4 septembre pour l'école de foot, nous y accueillerons tous les enfants (nés a partir de



Nous ne sommes pas en mesure de vous donner une date d'assemblée générale compte tenu de la non-disposition des salles pour le moment, cependant voici les coordonnées des personnes que vous pouvez joindre pour tout renseignement :

Samuel Briens (Président): 0601833597

Patrick Lebreton (Responsable catégorie senior):0750898942 Jacky Briand (Responsable foot féminin): 0631070013 Jérôme Noël (Responsable Ecole de Foot): 0664748358)

Bon été sportif à tous et allez la France au championnat d'Europe!



Club des Lacs

Les séances de gym reprendront le 14 septembre. Le lieu vous sera indiqué plus tard. Se munir d'un certificat médical si nouvel adhérent ou pratiquant depuis plus de 3 ans. Pour

un essai, deux cours sont offerts.

Mi octobre, si toutes les conditions sont réunies, nous ferons enfin notre assemblée générale suivie d'un repas.

Une sortie de Noël avec spectacle et repas est en préparation.

Par ailleurs, notre sortie avec mini croisière de Nantes à Saint-Nazaire prévue initialement en avril 2020, reportée en octobre de la même année, aura bien lieu en avril 2022!

Le conseil d'administration du Club des Lacs vous souhaite un bel été et surtout prenez soin de vous et des autres.

Secours Catholique



Il est intéressant que le public puisse connaître le projet de la délégation du Secours Catholique Caritas France des Côtes d'Armor jusqu'en 2025.

Priorité N°1: Prendre soin les uns des autres.

Priorité N°2 : Faire ensemble. Priorité N°3 : Ecologie intégrale.

Priorité N°4 : Plaidoyer.

Globalement nous pouvons proclamer et mettre en œuvre là, où nous sommes :

« Nous croyons que le développement de nos sociétés en France et dans le monde se mesure à la place qu'elles donnent en toute justice aux personnes les plus fragiles.

Nous voulons favoriser la reconnaissance des savoirs de chacun et l'accès de tous aux savoirs. Nous voulons une économie assurant une répartition équitable des richesses et un travail digne pour tous, et voulons favoriser les initiatives de coopération et de partage.

Nous voulons contribuer à bâtir un monde juste et fraternel, s'enrichissant des différences de culture et des cheminements spirituels de chacun ».

Notre mission:

- Appeler toute personne à s'engager pour vivre la rencontre, l'entraide et la joie de la fraternité.
- Renforcer les capacités de tous à agir pour que chacun accède à des conditions de vie dignes ;
- Lutter contre les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion et proposer des alternatives, au service du bien commun. Notre devise « Faire la révolution fraternelle »

Carte d'identité de la délégation des Côtes d'Armor :

- 2500 personnes ou situations rencontrées.
- 550 bénévoles.
- 35 équipes locales
- 3 territoires d'animation
- 6 salariés
- Actions significatives de la délégation22 : groupes conviviaux, partage de repas, ateliers numériques, créatifs ou de réparation, boutiques solidaires, accueil de jour, accompagnement fraternel, démarches citoyennes, action internationale avec notre partenaire Caritas Kaolac.
- Budget de l'année : 520 000 Euros
- 2600 donateurs.

L'équipe du Pays de Jugon recommencera ses permanences en présentiel dés le mois de juin. Une rando en forêt sera programmée afin de nous retrouver dans la joie et la bonne humeur !

Michel Jan, responsable du groupe

Daniel Plestan, secrétaire du groupe

Rappel:

Permanences les 1ers et 3èmes mardi du mois de 14h30 à 16h30 au local de la mairie de Dolo. Tél. 07 68 92 21 34 ou Michel Jan de Plestan 06 13 79 00 01, Daniel Plestan de Jugon 06 31 74 24 45.

Comité des fêtes Dolo: La randonnée gourmande deviendra simple randonnée pédestre pour l'édition 2021

Cett année, en raison du contexte sanitaire, la randonnée sera une simple randonnée pédestre sans pause repas.

Le départ se fera à la salle polyvalente de Dolo entre 8 h et 10h.

Un ravitaillement (gâteau, fruit, eau) sera donné lors du départ des participants.

Plusieurs circuits seront proposés.

Inscriptions:

https://randonneegourmandedolo.wordpress.com/

Dimanche 22 août 2021



Les Soirées Sevoy 2021

Tous les concerts sont donnés en l'église de Lescouët-Jugon

SAMEDI 03 JUILLET : 20h 30 Ensemble « SLIVOVITSA »

SAMEDI 24 JUILLET : 20h 30 « DALLAM Trio »

SAMEDI 21 AOUT : 20h 30 Concert « DUA BAHASA »

SAMEDI 11 SEPT. : 20h30
Concert « MA NON TROPPO »

PENSEZ A RESERVER VOS PLACES SUFFISAMMENT A L' AVANCE, POUR PERMETTRE AU MIEUX UN

PLACEMENT RESPECTUEUX DES CONSIGNES.

RESERVATION:

par courriel <u>yjfmerdrignac@yahoo.fr</u> par tél. 02 96 31 62 91

PARTICIPATION: 10 €





Des nouvelles de Lenzkirch!

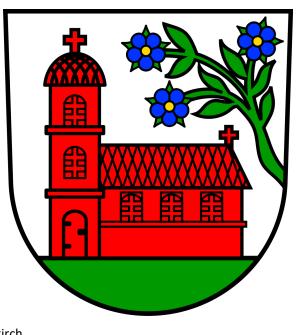
Une nouvelle fois les membres du comité de jumelage ont dû prendre la décision d'annuler notre semaine de jumelage qui était prévue à la fin du mois d'août cette année comme tant de manifestations et de rencontres prévues un peu partout! La pandémie que nous vivons maintenant depuis plus d'une année ne nous permettrait pas de nous rencontrer dans de bonnes conditions, la santé de nous tous restant une priorité.

Cette encore avec beaucoup de regrets que nous avons pris cette décision en concertation avec nos amis allemands qui attendent déjà de nouvelles propositions de dates pour 2022. Même si nous n'osons pas encore nous projeter si loin, nous avons l'espoir de pouvoir réunir les membres du comité en septembre, nous vous communiquerons alors la date retenue pour l'année prochaine.

Nous espérons que vous serez alors nombreux à vous signaler pour accueillir nos amis une nouvelle fois et partager un moment fort dans la commune. Nous ne serons pas loin du 50ème anniversaire... Mais nous fêterons d'abord dignement le 45 ème à Jugon Les Las puis l'année suivante à Lenzkirch.

Nous restons toujours à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions.

En attendant, portez-vous bien et soyons confiant pour un retour à une vie normale qui comporte tous ces bons moments d'amitié et de convivialité.



Nouvelles de Hospice Africa France Le Charity Shop

Nous avons été très heureux de rouvrir le Charity Shop le 17 mai après la troisième fermeture du Covid. L'équipe de bénévoles a mis à profit ce temps pour réorganiser la boutique. Les vêtements d'hiver ont été retirés de l'étalage et remplacés par des vêtements de printemps et d'été, les CD, vinyles et DVD ont été



redisposés pour être plus facilement accessibles et un nettoyage de printemps complet a été effectué partout. Nos bénévoles ont hâte d'accueillir les anciens et les nouveaux clients.

Notre boutique est notre principale source de financement pour poursuivre notre travail en Afrique, où nous formons des professionnels de la santé locaux à des soins palliatifs abordables. En raison de Covid, elle a été fermée pendant 23 semaines sur les 58 dernières semaines. Pour remplacer une partie de ces revenus, notre président, Jim Bennett, et l'un de nos membres, George Daly, ont organisé une marche de collecte de fonds entre l'unité de soins palliatifs de Saint-Malo et l'unité de soins pal-



Rance. Cette marche a eu lieu la même semaine que l'ouverture du magasin. Des bénévoles des deux unités de soins palliatifs et de certains de nos membres ainsi que le personnel de MPS AXA Dinan, qui fournit notre assurance, les ont accompagnés pendant une partie de la marche. Notre vice-présidente, Louise Powells, et des bénévoles ont tenu un stand d'information à des arrêts stratégiques le long du parcours. Le montant récolté grâce aux généreux dons des amis et des supporters s'élève à plus de 6000€ et Jim et George sont très reconnaissants pour ce soutien. Pendant la marche, nous avons également appris que la région Bretagne soutiendra à nouveau le travail d'Hospice Africa France cette année. Grâce à ces fonds supplémentaires, nous sommes certains de pouvoir organiser d'autres formations au Sénégal et en Ouganda cette année.

Enfin, veuillez noter que notre Assemblée Générale se

tiendra le 3 septembre à 15h dans la salle de la Petite Chausée.

Histoire et patrimoine entre Rosette et Arguenon N° 16- Juin 2021

Les mesures en usage dans la châtellenie de Jugon.

Sous l'ancien régime, chaque fief important possédait son propre système de mesures. Ceci constituait même un privilège et manifestait en quelque sorte la puissance du fief concerné. La châtellenie de Jugon, à l'origine fief du duc de Bretagne, disposait donc de ses propres unités de mesures, de même d'ailleurs que les seigneuries de Broons, de Dinan, de Lamballe, de Plancoët, de Plumaudan, et bien d'autres. Il convenait donc, lorsque l'on parlait d'une longueur de tissu ou d'un poids de céréales de compléter l'information en indiquant de quelle mesure il s'agissait. Cette situation, évidemment, n'était pas des plus simples pour les marchands qui se déplaçaient sur les différents marchés ou foires.

L'acte de fondation du prieuré et de l'hôpital Saint Georges¹, « sis au bout de la chaussée de Trédias en la paroisse de Trémeur, dans le diocèse de Saint-Malo » donne un exemple de l'utilisation de la mesure de Jugon, à l'époque du duché de Bretagne. En 1346, Messire Geoffroy Le Voyer, seigneur de Trégomar et son épouse Jeanne Rouxel, fille de Messire René Rouxel, seigneur de la Jarretière en Saint-Igneuc, fondent cet établissement en le dotant notamment d'une rente annuelle prélevée sur leurs dîmes de Saint-Igneuc et composée de :

- « dix mines² de seigle à la mesure de Jugon » pour les besoins du prieuré
- « trente mines de seigle à la **mesure de Jugon** » pour les besoins des pauvres et passants hébergés à l'hôpital qui y est adjoint.

Grâce à plusieurs courriers adressés par les élus de Jugon à l'administration du district de Lamballe, le 30 septembre 1790, puis sous le directoire en novembre et décembre 1798 (frimaire et nivôse de l'an VII)³, nous pouvons connaître ces poids et mesures utilisés dans la châtellenie. Ce sont les suivants :

- « **Mesures agraires**: le journal contient 16 vergées, la vergée 5 cordes, la corde 4 toises, la toise 10 pieds, le pied 12 perces et le perce 12 diques, le tout au carré.
- **Mesures de longueur :** l'aune 44 pouces et la verge 50 pouces ; la première sert à mesurer les étoffes et la verge au mesurage des toiles.
 - Mesures du bois : la corde contient 4 pieds de hauteur, huit de longueur et la buche est de 2 pieds 6 pouces ;
- Mesures de capacité pour les liquides : le tonneau contient deux pipes, la pipe deux barriques, la barrique trente veltes, la velte (vette) quatre pots de 96 pouces cubes ; la pinte fait la moitié du pot et la chopine la moitié de la pinte ; le tierçon est de 20 veltes.
- Mesures pour les grains, froment et seigle : la perrée composée de deux boisseaux, le boisseau de deux quarts, le quart de 12 pots de 96 pouces cubes. La mine évoquée ci-dessus n'est plus utilisée à la Révolution et valait 6 boisseaux.
- Mesures pour le blé et l'avoine: même nomenclature et le quart de 13 pots, chaque quart se divisant en quatre godets. En réalité, pour les grains, dans la 2^{ème} moitié du 18^{ème} siècle, les jugonnais ne se servent plus que de **la mesure de Lamballe**, appelée quart boisseau et pérée.
- Mesures de pesanteur : la livre est de 2 marcs et le marc de 8 onces, mais les jugonnais se servent plus généralement de la livre de Lamballe qui est de 18 onces ».

Les mesures de longueur ou de distance sont, quant à elles, fixées par le Roi : la lieue (3,898 km ou 4,288 km) et la toise (1,949 m), le pied (0,32483 m) et le pouce (2,706 cm).

Les cahiers de doléances de 1789 réclameront la mise en place de mesures universelles. La diversité existant en la matière sous l'ancien régime est en effet source d'ennuis et une entrave aux échanges et au développement du commerce.

Les révolutionnaires mettront en place le 26 mars 1791, le mètre défini comme la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre et institueront le système métrique décimal le 7 avril 1795⁴. Que ce soit pour les mesures, que ce soit pour les poids, le nouveau système retient une « nomenclature méthodique » fondée sur le mètre et le gramme, les multiples et les sous-multiples s'obtenant par ajout ou soustraction d'un préfixe (mètre, centimètre, kilomètre, gramme, kilogramme, centigramme, etc...). Mais cette nouvelle façon de mesurer mettra de très nombreuses années avant d'être complètement appliquée, presqu'un siècle.

En ce qui concerne la monnaie en cours sous l'ancien régime, de 1640 à 1795, elle est de deux sortes :

- la monnaie de compte qui sert à exprimer une valeur et à compter : la livre, le sou (ou sol), le denier :
- 1 Livre = 20 sols = 240 deniers⁵
- la monnaie de règlement, c'est-à-dire les pièces de monnaie, frappées par les ateliers autorisés : le louis, l'écu, le sou, le denier, le liard

Les principales pièces de monnaies sont :

- le louis d'or : des louis de taille, de poids et donc de valeur différente ;
- l'écu d'argent : des écus de taille, de poids et donc de valeur différente ;
- le sou de cuivre qui valait 12 deniers ;
- une pièce de cuivre de 4 deniers ;
- le liard de cuivre qui valait 3 deniers.

Les pièces étaient établies dans le métal indiqué, or, argent, cuivre. La pièce de monnaie devait être « sonnante », c'est-à-dire tinter d'une façon reconnaissable pour une oreille avertie, montrant qu'elle ne contenait que le métal précieux concerné. Elle devait aussi être « trébuchante », c'est-à-dire pouvoir passer l'épreuve du « trébuchet », la petite balance servant à peser les métaux précieux. En réalité, bien que la contrefaçon fût punie de la peine de mort, beaucoup de gens, rognaient la tranche des pièces pour récupérer un peu d'or ou d'argent, et fondaient la poudre ainsi récupérée, lorsqu'ils en avaient une quantité suffisante, pour faire de fausses pièces de monnaie. C'est le développement de cette pratique qui a conduit le Roi et les autorités monétaires à mettre des cannelures (stries) sur le bord des pièces rendant dès lors le limage impossible.

Ce système monétaire contraint à des conversions continuelles et se révèle compliqué pour une population qui ne sait ni lire, ni écrire. Plusieurs lois de l'an III – 1795 – décideront que l'unité monétaire de la France est le franc auquel est appliqué le système décimal : 1 franc est subdivisé en 10 décimes ou 100 centimes.

Cette œuvre réformatrice des révolutionnaires français visant à uniformiser les poids et mesures, ainsi que la monnaie, en utilisant le système décimal s'imposera progressivement à l'ensemble de la planète et constitue aujourd'hui la base du système international de mesures et aussi des systèmes monétaires. Néanmoins, le monde anglo-saxon, comme le Royaume-Uni ou les Etats-Unis par exemple, applique le système avec réticence et conserve encore aujourd'hui les anciennes mesures dans certaines circonstances, par exemple pour la signalisation routière et les mesures de vitesse, ou la bière sous pression : le pouce (inch), le pied (foot) ou le mile demeurent ainsi très utilisés, de même que la pinte. Bien que le système international ait été adopté par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), les unités de mesures anglo-saxonnes sont encore utilisées dans la navigation aérienne. Pour sa monnaie, l'Angleterre a conservé son ancien système jusqu'en 1971, date à laquelle elle a décidé de l'abandonner et de diviser la livre sterling en cent pence (pluriel de penny), alors que précédemment une livre valait 20 shillings et un shilling valait 12 pence.

Nous continuons nous-mêmes d'utiliser parfois certaines de ces anciennes mesures, mais elles sont désormais assises pour la plupart sur des avaleurs correspondant au système décimal. Il en va ainsi de la corde de bois qui équivaut à quatre stères, soit quatre mètres cubes. Le journal ou le « jour » de terre correspond à un demi-hectare, la livre est égale à un demi-kilogramme. Il n'y a pas encore si longtemps, on utilisait « la pérée » pour désigner 100 kilogrammes de céréales. Quant au tonneau, la barrique, ils désignent plutôt aujourd'hui le récipient que le contenu. On peut toujours boire une pinte (environ un litre) ou une chopine de vin (1/2 litre) ou une chope de bière. Il arrive aussi que certains « se pintent » (s'enivrent) ou « chopinent » (boivent sans modération)!

De ces anciennes mesures le langage courant a également gardé de nombreuses traces au travers d'expressions imagées telles que :

- ne pas avoir un seul liard en poche : ne pas avoir d'argent ;
- cela ne vaut même pas un liard : cela ne vaut rien du tout ;
- ne pas avoir un liard de bon sens : manquer totalement de bons sens ;
- ne pas avoir un sou vaillant, ne pas avoir le premier sou, être sans le sou : avoir peu ou pas de ressources ;
- économiser sou à sou, être près de ses sous : économiser par petites sommes, être un peu avare ;
- un sou de quelque chose : une faible quantité ;
- avoir des écus, cacher ses écus: être riche, cacher son argent et faire comme si l'on n'avait pas d'argent;
- ne pas perdre un **pouce** de sa taille, occuper chaque **pouce** de terrain : se tenir très droit, prendre toute la place ;
- et le pouce ! : être en dessous de la réalité ; elle a soixante ans, et le pouce ! Cette expression vient de l'usage commercial ancien d'ajouter à la quantité d'étoffe vendue à un client un pouce supplémentaire, pour faire bonne mesure ;
- ne pas céder un pouce, ne pas bouger d'un pouce : demeurer immobile, impossible à déplacer ;
- mesurer les autres à son aune, auner les gens à sa mesure : juger autrui d'après soi ;
- du même tonneau ; du même genre, de la même valeur ;
- ne pas avoir une **once** de raison (ou d'autre chose) : très petite quantité ;
- mettre la lampe sous le **boisseau** : ne pas montrer ou cacher la vérité ou son talent.

Et pour terminer, briller comme un sou neuf, mais attention tout ce qui brille n'est pas or !

Jean-Charles Orveillon Membre du « collectif historiens amateurs de Jugon »

¹Charte de fondation du prieuré-hôpital Saint-Georges de Trémeur - Archives départementales des Côtes d'Armor – série H - http://www.infobretagne.com/tredias-inventaire-saintgeorges.htm

²« mine » : ancienne mesure de volume qui valait 6 boisseaux, soit environ 76 litres.

³Archives départementales des Côtes d'Armor

⁴ Loi du 18 germinal de l'an III relative aux poids et mesures

⁵ 1 livre = environ 8 €